LE MATiN.ma	Support : Le Matin Type de presse : Presse électronique Traitement :	Rubrique : Zones Industrielles Journaliste : Date de publication : 15/11/22 19:05

Les zones industrielles alimentées en électricité propre à partir de 2023 (Benali)

LE MATIN | 15 novembre 2022 à 17:07 |

> Le ministère de la Transition Energétique et du Développement Durable prépare un programme pour doter les zones industrielles d'une énergie électrique compétitive et propre dès 2023 en vue de préparer les industriels à la décision de l'UE de mettre sur les rails la première taxe carbone aux frontières au monde.

Lors de son intervention devant la commission des secteurs productifs à la Chambre des Représentants pour présenter son budget sectoriel dans le PLF 2023, la ministre **Leila Benali** a révélé que la première zone industrielle qui verra le déploiement de ce projet est celle de **Kenitra**. Et de préciser que pour une première phase, la capacité prévue va atteindre les 160 gigawatts/heure. Le projet sera par la suite étendu à d'autres zones industrielles prioritaires avec une capacité de 800 gigawatts/heure.

Leila Benali a fait savoir que son département s'active pour mettre à jour le plan d'équipement électrique ainsi que la finalisation de l'étude relative à la détermination de la capacité de stockage des réseaux électriques très haute, haute et moyenne tension, de l'électricité produite à partir des énergies propres. "Cette étude permettra d'élaborer un modèle de référence pour déterminer la capacité des réseaux électriques à stocker de l'énergie électrique produite à partir de sources renouvelables, et d'assurer la transparence et la non-discrimination dans le traitement des demandes d'autorisation pour le développement de projets de production d'électricité propre, notamment en matière d'irrigation technique du Réseau électrique national de Transport «GRT» et le réseau de distribution d'électricité concerné", indique la ministre.

Un système de délivrance de certificats d'origine pour l'électricité propre

La responsable a expliqué également qu'une étude est en cours pour mettre en place un système de délivrance de certificats d'origine pour l'électricité propre permettant ainsi de certifier l'origine de cette énergie tout au long de la chaine de valeur dans l'économie nationale dans le but de **décarboner l'économie nationale** et répondre aux exigences européennes à l'export.

A noter que le plan d'accélération de la transition énergétique élaboré par le ministère comprend la mise à jour du plan pluriannuel des équipements électriques, et l'augmentation de la capacité de stockage d'un volume supplémentaire de 6.648 mégawatts au cours de la période 2022-2026. Une enveloppe budgétaire de 47,3 milliards de dirhams est prévue pour ce projet. Cette capacité supplémentaire comprend 5.287 mégawatts issus de sources renouvelables et 1.361 mégawatts utilisant le gaz naturel pour suivre le rythme fluctuant des sources renouvelables.

Mme Benali a annoncé qu'afin d'assurer l'approvisionnement en électricité des différentes régions du Royaume dans les meilleures conditions de qualité, de coût et de sécurité, le réseau national de transport électrique sera développé et renforcé selon un plan directeur et un programme d'investissement pour la période 2022-2026, estimé à 8,58 milliards de dirhams.